

GOCHA MATCHA

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 60 Avenue Gaston Cabannes, 33270 FLOIRAC
942 563 263 RCS BORDEAUX**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 08 SEPTEMBRE 2025**

L'an 2025, le 08 septembre, à 12 heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Monsieur Arthur RAFFALOVICH,
Demeurant 4 Cours Xavier Arnoz, 33000 BORDEAUX

Agissant en qualité de Président de la société **GOCHA MATCHA** sus-désignée,

En présence de **Monsieur Jolan QUISSOLLE**, Directeur Général démissionnaire.

Prenant acte de la démission de Monsieur Jolan QUISSOLLE de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, pour raisons personnelles, le Président décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau Directeur Général pour l'assister dans ses fonctions de Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Arthur RAFFALOVICH
Président

Signé par :

2BAEB5F8246E47E...

Monsieur Jolan QUISSOLLE
*« Bon pour démission des fonctions de Directeur
Général »*

Signé par :

0E6AFF60EFE243C...